

1887

Victor-Gomer Chambellan

**QUELQUES MOTS
SUR LA
VULGARISATION
DE LA
LANGUE DES SIGNES**

Domaine public

Éditions du Fox

PRÉSENTATION

Victor-Gomer Chambellan (1816-1906) est professeur sourd en retraite des institutions nationales des sourds-muets de Bordeaux et de Paris lorsqu'il écrit cet ouvrage.

Il a été le professeur de Desuzeau qui est devenu ensuite son collaborateur pour la défense de l'enseignement mixte et le combat contre la méthode orale pure.

C'est l'un des vice-presidents de la Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France, reconnue d'utilité publique et le Président de l'Association amicale des sourds-muets.

Il a été l'organisateur du Congrès international des sourds-muets à Paris en 1889.

Dans cet ouvrage, il apporte la preuve, à l'aide des témoignages de plusieurs autres écrivains (Valade-Gabel, Camille Doumic (frère d'un sourd-muet) et le conte de Nompère de Champagnic, père de six enfants sourds-muets) que la langue orale n'est pas pour tous les sourds.

QUELQUES MOTS

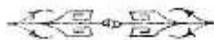
LA VULGARISATION

DU

LANGAGE DES SIGNES

Par V-G. CHAMBELLAN

PROFESSEUR EN RETRAITE DES INSTITUTIONS NATIONALES
DES SOURDS-MUETS DE BORDEAUX ET DE PARIS,
L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE
D'ÉDUCATION & D'ASSISTANCE POUR LES SOURDS-MUETS
EN FRANCE, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION AMICALE DES SOURDS-MUETS



PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 61, BOULEVARD SÉBASTOPOL.

—
1887

Couverture de l'original (1887)



**Victor-Gomer Chambellan, (1816-1906)
un des derniers professeurs sourds**

LA VULGARISATION DU LANGAGE DES SIGNES SERAIT UN PROGRÈS DE PLUS

Il y a quelque temps, j'ai signalé le langage mimique comme le moyen le plus efficace pour développer les facultés intellectuelles et morales des sourds-muets, tout en reconnaissant les avantages que l'articulation procure à un petit nombre d'entre eux. Il serait oiseux d'y revenir. Mais on me prend pour un avocat fanatique de la pantomime ; on oublie qu'elle est la peinture vivante de la pensée. Parlant aux yeux, elle rend à peu près les mêmes services que la parole s'adressant à l'oreille.

À notre époque, où toute question d'enseignement est remise sur le tapis, les hommes qui sont au pouvoir se trouvent embarrassés à propos de celui des sourds-muets. Certaines familles, ayant des enfants muets de naissance, demandent qu'on leur enseigne la parole, après avoir entendu prononcer quelques mots à des enfants privés de l'ouïe. On va jusqu'à se plaindre au ministre ; on lui désigne telle institution où la mimique est, — ce qui est inadmissible, — radicalement abolie, tandis qu'elle est tolérée dans les écoles de l'État ; on l'accuse d'encourager la routine. Animé d'intentions bienveillantes, le ministre ordonne que des études soient faites en vue d'adopter un autre système. Mais on ne saurait procéder avec trop de prudence : le mieux est, dit le proverbe, le plus souvent ennemi du bien.

Non contentes de discréditer le langage des signes, plusieurs personnes pensent que le sourd, incapable de prononcer le moindre mot, n'est qu'un idiot. Quel jugement ! Ont-elles réfléchi avant de le porter ? Autant vaudrait dire que l'aveugle ne

y mettront de la complaisance, comme cela s'est toujours vu ; ils écouteront avec indulgence, ils répéteront plusieurs fois les mêmes mots. Mais les simples connaissances, les étrangers auront-ils la même complaisance, la même indulgence, la même patience ? Ce serait bien mal connaître le monde que de le croire. On ne parlera pas avec un pauvre individu privé de l'ouïe, s'il faut se donner de la peine pour s'en faire comprendre. Et, en fait, c'est ce qui arrive tous les jours.

On lui met dans les mains un instrument dont il ne peut faire usage. Voilà un joli résultat qu'on appelle progrès !

Alors, que fera le sourd ? Cherchera-t-il à communiquer par écrit ? Mais il faudrait qu'il fût en état de le faire, et on sait qu'instruit seulement par la méthode orale pure, il le fera moins facilement que s'il était instruit par l'ancienne méthode.

Il est dans le caractère de l'homme, qui en fait une question d'amour-propre, de ne pas vouloir revenir sur ce qu'il a proscrit, même quand il reconnaît s'être trompé. Mais les successeurs changent souvent ce que les prédécesseurs ont établi.

L'enseignement par la méthode des signes retrouvera un jour la faveur qu'il n'aurait jamais dû perdre, la mimique étant le miroir réflecteur de l'intelligence du sourd-muet. Avec cette mimique, dont le domaine est aussi vaste et aussi varié que la nature, on ne se renferme point dans des limites ; on n'a même pas besoin de s'en tenir au vocabulaire de l'élève, de faire un choix de mots ou de phrases ; on peut l'entretenir de tout, et on voit sur-le-champ si l'on est compris.

L'articulation ne peut être profitable, on ne saurait trop se le rappeler, qu'à quelques privilégiés, à ceux qui ont joui de l'ouïe et qui ont un assez bon organe, et non point aux vrais sourds-muets.

Paris, le 15 Novembre 1887

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Édition Papier ou numérique :

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et M. Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues! Petit traité d'humour sourd, T.1, M. Renard et Y. Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Bibliothèque sourde, Martine et Marc Renard, 2014.

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un grand nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en lignes jusqu'à fin 2014 (plus de 130 livres).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox

